

Me Armel Niyongere fait le point sur la situation au Burundi

Franceinfo, 23/11/2021 Burundi : "On ne peut pas vivre dans un climat de peur et d'impunité", souligne le défenseur des droits de l'Homme Armel Niyongere. Les Etats-Unis ont levé la semaine dernière les sanctions imposées au pays depuis 2015. Me Armel Niyongere, avocat et défenseur des droits humains au Burundi, a reçu le 18 novembre 2021 à Paris le prix Engel-Du Tertre décerné par la Fondation-ACAT, pour son engagement en faveur des droits de l'Homme dans son pays. Une action qu'il mène depuis six ans à partir de l'étranger. Il fait le point sur la situation au Burundi à compter de l'arrivée au pouvoir, en juin 2020, d'un nouveau président, Evariste Ndayishimiye.

La répression continue. Conflits, divisions ethniques, guerre civile (1996 à 2006)... le Burundi, petit pays d'Afrique de l'Est, a traversé de nombreuses épreuves avant de retrouver une paix relative. Si globalement les armes se sont tues, de nombreux Burundais continuent de vivre dans un climat malsain où règnent l'intimidation et la peur, comme le souligne Armel Niyongere. L'avocat et défenseur des droits de l'Homme a dû fuir son pays où il a été plusieurs fois menacé et renonce pas pour autant à son action et continue de dénoncer les violations des droits humains. Le dernier rapport publié par son association ACAT est éloquent. "Durant les 15 derniers mois, il y eu 695 assassinats, 15 exécutions extra-judiciaires, 67 enlèvements, 103 cas de torture et plus de 1000 cas d'arrestations arbitraires." La levée des sanctions américaines. Et pourtant, les Etats-Unis ont annoncé récemment la levée des sanctions imposées depuis 2015 au Burundi dirigé alors par le président Nkurunziza qui avait verrouillé le pays. Contrairement à l'Union européenne qui a maintenu ses restrictions, Washington estime que la situation a changé avec l'élection d'Evariste Ndayishimiye en mai 2020. Un changement tout relatif selon Armel Niyongere qui n'est pas hostile à la levée des sanctions américaines. Il refuse en revanche de tourner la page très vite. Pour lui, le président a bien commencé son mandat avec un beau discours et de belles paroles, mais cela ne suffit pas. "Il y a des crimes qui ont été commis et qui devraient être punis. On ne peut pas fermer les yeux et attendre que ça passe. Il faut une volonté politique et des actions pour en finir avec l'impunité." "Nous ne lâcherons rien" L'avocat burundais souligne que la justice fonctionne mal au Burundi en raison de la corruption endémique. Le président Evariste Ndayishimiye avait lui-même violemment critiqué en août dernier l'institution judiciaire, dont la corruption est "une honte". Seulement voilà, rien n'est fait pour que les choses changent et les interférences politiques empêchent que la justice fasse son travail en toute indépendance, comme le précise le chef de l'association Acat-Burundi. Armel Niyongere veut croire en des lendemains meilleurs pour son pays et souhaite ardemment le voir sortir de l'isolement. Et c'est pour cela, dit-il, qu'il insiste sur l'arrêt de l'impunité et la mise en place d'un Etat de droits. "Nous ne lâcherons rien", dit-il, en demandant aux partenaires du Burundi d'être exigeants et vigilants afin d'aider le pays à retrouver un climat serein et une situation stable.